

# R-BNSSA

## Recyclage au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Répertoire spécifique :  $\emptyset$  Code Certif Info N° 23714

**Prérequis :** • Être titulaire du BNSSA

- Être titulaire du PSE1 et à jour de sa formation continue peut être inclus dans la formation

**Objectifs de la formation :**

Mise a niveau des compétences du BNSSA

**Compétences :**

Révision des compétences technique de sauvetage aquatique nécessaire

**Déroulement de la formation :**

Apprentissage se fera en piscine :

- Des séances de piscine avec un formateur MNS
- La réalisation des épreuves d'examen

**Modalités d'évaluation :**

Examen final organisé par l'association sous contrôle de la préfecture (2 épreuves pratiques )

**Les points forts de la formation :**

Maintenir ses compétences dans un milieu professionnel ou bénévole

**Type de parcours :** Collectif et individuel

La formation s'adapte selon les compétences acquise avant la formation , mais également en fonction de la progression de chaque personne

**Information sur l'admission :**

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/RBNSSA/InscriptionRBNSSA.html>
- Contrôle des pièces justificatives

**Modalités d'admission :** Titulaire de BNSSA

**Tarif :**

Calcul forfaitaire en fonction des compétences déjà acquise :

- FC- BNSSA : 190€
- FC-BNSSA avec FC-PSE1: 230€
- FC-BNSSA PSE1 : 470€
- Devis ou prise en charge : 90€

Frais de certification : inclus avec les frais (1er passage)

**Frais additionnels :** repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

**Déroulement de la formation :** horaires fixes et définis

**Formation en présentiel ou à distance :** présentiel uniquement

**Durée :** 10 h heures de formation ( sans le PSE1 )

Selon les compétences aquatique, la formation peut durée plus longtemps sans coût supplémentaire, elle est limité par la fin de l'année scolaire



**Rythme de la formation :**

- en soirée

**Modalités d'entrées ou de sorties :** à date prévue

**Délais d'accès à la formation :** à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

**Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap** Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

**Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap :** Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

**URL de l'action :** <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/R-BNSSA.html>

**Services annexes :**

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

**Documents remis en fin de stage :** Diplôme de Contrôle BNSSA

**Poursuite après le diplôme :**

- se former au PSE2, SSA,
- réaliser la FC PSE annuel
- réaliser une formation continue BNSSA tous les 5 ans (avant le 31 décembre N+5),
- se former au BPJEPS AAN